



DOSSIER DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

PRUN' FEDERATEUR DE JEUNESSE

PRUN' EN CHIFFRES

2006 : L'ANNEE CRUCIALE

CAMPAGNE « plus de voix pour PRUN' »

SOIREEES DE MOBILISATION

LE PLAN FM 2006 : qu'est ce que ça signifie exactement ?

1996/2005 : PRUN' TROUVE SA PLACE DANS LE PAYSAGE RADIOPHONIQUE

GRILLE PROGRAMMES NANTES 92 FM

GRILLE PROGRAMMES SAINT NAZAIRE 106.9 FM



COMMUNIQUE DE PRESSE

POINT PRESSE IMPORTANT

Nantes, le 03/03/2006

Les derniers mois de radio PRUN'

Le 3 juin prochain, PRUN' cessera ses émissions sur Nantes et Saint-Nazaire.

Cette coupure est rendue obligatoire par le dépôt d'une demande d'attribution de fréquences permanentes* auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

Cette période sans programmes durera au minimum 8 mois et sera cruciale pour l'avenir de la radio puisqu'une décision négative du CSA entraînera la mort du projet.

Mais PRUN' ne prendra pas le risque de disparaître sans faire de bruit !

Nous profiterons effectivement de ces derniers mois pour mobiliser activement nos auditeurs et nos partenaires en organisant des temps forts et des dispositifs originaux que nous vous présenterons à l'occasion d'un point presse :

**LE VENDREDI 10 MARS 2006 à la Cité des Congrès
- 11h30 -
Stand PRUN' lors de Ramdam à l'Ouest**

Comptant vivement sur votre présence, nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement.

Contact presse : Delphine 02 40 12 09 06 / 06 75 86 62 55 / delphine@prun.net

*** Depuis sa création en 1999, PRUN' ne dispose que de fréquences temporaires de 9 mois attribuées chaque année au bon vouloir du CSA, ne lui donnant pas droit à un véritable statut de radio FM et la privant ainsi de financements devenus aujourd'hui indispensables.**



PRUN' : PROJET FEDERATEUR DE JEUNESSE

« PRUN' se veut projet fédérateur de jeunesse pour les 15-30 ans des agglomérations de Nantes et de Saint-Nazaire. »

Pour ce faire, l'association investit plusieurs moyens :

- la gestion de **deux antennes radio**, le 92fm à Nantes et le 106.9 à Saint-Nazaire
- l'animation d'un **site web**, le www.prun.net
- **l'organisation d'événements** de valorisation de son antenne.

L'association PRUN' offre ainsi la possibilité au public des 15-30 ans et des étudiants en particulier de **se rencontrer, d'échanger des idées, de mettre en place des actions concrètes**, de se former aux métiers de l'audiovisuel, par une implication bénévole dans chacune des activités de l'association.

PRUN', par les moyens qu'elle met à la disposition de ses membres, participe à la création d'un projet collectif et fédérateur dans les villes où elle est présente. Ses actions ont pour objectif **la diffusion de l'information** à destination des jeunes de 15 à 30 ans et la promotion de la création artistique et de l'animation culturelle régionales.

Les missions de l'association se déclinent autour de cinq axes principaux :

- ⇒ **Participer à l'acquisition d'une expérience professionnalisante pour ses membres**
- ⇒ **Animer les villes et des campus de Nantes et Saint-Nazaire**
- ⇒ **Participer à la promotion du tissu associatif régional**
- ⇒ **Promouvoir les talents musicaux régionaux**
- ⇒ **Participer à la médiation entre les jeunes et les institutions**



PRUN' EN CHIFFRES

7 ans d'expérience

3 activités : radio- web- événements

2 villes : Nantes et Saint -Nazaire

1 240 membres sur 7 ans dont 70% d'étudiants

5 postes salariés

80 événements depuis sa création, **organisés** dans les centres-villes et campus

2 radios avec :

9 heures de direct par jour sur chaque antenne

Au total, 5 800 nouveaux titres sur les **musiques actuelles** dont 800 d'artistes locaux en 7 années

150 concepts d'émissions originales

1 000 chroniques d'actualité locale en 7 ans

1 million d'internautes sur le www.prun.net

6 partenaires publics :

L'université de Nantes

La ville de NANTES

La ville de SAINT NAZAIRE

Le conseil général de LOIRE ATLANTIQUE

LE conseil régional des PAYS DE LA LOIRE

La CARENE



2006 : L'ANNEE CRUCIALE

L'année 2006 représente pour PRUN' l'**aboutissement de sept années** de travail fourni par plus de **1 000 personnes**, avec le soutien de milliers d'auditeurs sur la métropole Nantes – Saint-Nazaire, par de nombreuses institutions et par de très nombreux acteurs associatifs et culturels locaux, régionaux et nationaux.

En effet, l'obtention de fréquences permanentes est le principal objectif de PRUN' depuis sa naissance en 1999.

Emettre 9 mois sur 12 n'a jamais été un choix mais bel et bien **la seule opportunité d'exister**.

Créant par conséquent **un statut précaire et instable**, cette contrainte imposée par le C.S.A. (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) empêche à l'association d'accéder au statut de radio associative, dite de catégorie A.

Cette situation n'est en aucun cas une situation viable, juste un moyen provisoire de faire vivre le projet.

Avec la mise en place du plan FM 2006, le C.S.A. donne **enfin l'opportunité** à PRUN' de se porter candidate pour émettre toute l'année.

L'autorisation pour Nantes et Saint Nazaire permettra :

- de **pérenniser le projet** avec 12 mois d'antenne: plus de coupure estivale, plus de remise en cause tous les ans.
- **d'augmenter la puissance d'émission** de manière conséquente, de manière à couvrir l'ensemble de la métropole Nantes/Saint-Nazaire et ainsi de rapprocher les jeunes de ces deux villes,
- et enfin, la possibilité **d'être éligible au F.S.E.R.** (Fond de Soutien à l'Expression Radiophonique), piste de développement indispensable à la pérennisation du projet

MAIS surtout, pérenniser et asseoir PRUN' pour 5 ans au minimum.

Sans cette autorisation de fréquences sur Nantes et Saint Nazaire, **PRUN' disparaîtra**, car elle ne serait continuer précairement indéfiniment.

De plus, cette candidature **impose obligatoirement une coupure d'antenne** de 8 mois minimum, le temps pour le CSA de prendre sa décision.

Mais PRUN' ne prendra pas le risque de disparaître sans faire de bruit !



« PLUS DE VOIX POUR PRUN' »

Dès le 10 mars, PRUN' lance sa campagne de mobilisation « **+ de voix pour PRUN'** » pour les 3 mois qui lui restent.

Le but est de réunir un maximum de marques de soutien pour la candidature de PRUN'.

COMMENT SOUTENIR PRUN' ?

- **remplir** l'un des **50 000 bulletins de soutien** diffusés dans tout le département de Loire Atlantique.

Ils pourront être :

- postés à PRUN' Nantes, 1 rue Didienne 44 000 NANTES et sur Saint Nazaire, au 8 rue du général de Gaulle 44 600 SAINT Nazaire.

- ou déposés dans les urnes mises à disposition sur les 2 villes :

- Au CRIJ et au pôle étudiant
- Au CIJ, AU VIP à Saint nazaire
- Et les 2 locaux de PRUN'

- **signer la pétition en ligne** sur le www.plusdevoixpourprun.net, totalement dédié à cette campagne
- **porter le badge** « Plus de voix pour PRUN' »
- **venir aux soirées** de mobilisation PRUN' prévues d'avril à juin.

L'OBJECTIF : former le plus grand comité de soutien d'une radio locale nantaise et soutenir sa candidature auprès du CSA.



SOIREEES DE MOBILISATION POUR PRUN'

Points d'orgue de cette longue action de sensibilisation, les événements que nous comptons mettre en place seront à l'image du projet PRUN' : **ambitieux et tournés vers l'avenir.**

1/ la première soirée de soutien se tiendra au **VIP de Saint Nazaire** le 1^{er} avril

Au programme, les dj's de la radio nazairienne : ANTOINE ELZAG, RDOGER SOUND SYSTEM, UNKLE B et MISTER GUEP et GUNTAG

En live : DEPTH AFFECT (abstract hip hop electro)
AADD (electro)
ZARUTS (electro dub)

2/ Suivront les deux dernières soirées, dans deux bars de Saint Nazaire :

- Le 12 MAI au bar Le BAKOUA

- LE 20 MAI à L'APPART

Elles permettront de mettre en avant les dj's de PRUN' et de leur laisser encore deux moments pour s'exprimer.

3/ un événement important sur l'île de Nantes le 2 juin



LE PLAN FM 2006, Qu'est ce que ça signifie exactement ?

Les autorisations de nombreuses stations radio, soit environ 1600 fréquences en France, arrivent à échéance entre 2006 et 2008.

Ainsi, le CSA va lancer des appels aux candidatures, dits "appels généraux", dans le ressort de 11 comités techniques radiophoniques (CTR) métropolitains.

Ils s'étaleront de janvier 2006 pour les premiers d'entre eux (Languedoc-Roussillon / Corse), jusqu'à juin 2007, pour le dernier (Lille).

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel publie au *Journal officiel de la République française* le texte d'appel aux candidatures ainsi que la liste des fréquences disponibles. Le texte d'appel définit les catégories de services concernées ainsi que les modalités détaillées d'organisation de la procédure. Les candidats intéressés doivent déterminer la catégorie dans laquelle ils souhaitent se porter candidats et remplir un dossier.

Pour les pays de la Loire, la date de l'appel est fixé le 1^{er} mai.

Conformément à l'article 29-3 de la loi, les C.T.R. (Comités Techniques Radiophoniques) assurent l'instruction des demandes d'autorisations.

L'article 28-1 de la loi du 30 septembre 1986 dispose que les "autorisations sont délivrées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel dans **un délai de huit mois** à compter de la date de clôture de réception des candidatures".

Dans le délai des huit mois imparti, la procédure d'appel aux candidatures se décompose de la manière suivante :

- arrêt de la liste des candidats recevables
- présélection des candidats
- agrément des sites de diffusion
- négociation des conventions
- délivrance des autorisations

La redéfinition de la bande FM s'inscrit dans la continuité de la politique radiophonique menée depuis 25 ans par les régulateurs successifs.

Il n'y aura donc **pas de grand bouleversement** du paysage radiophonique, **pas de remise à plat complète du plan de fréquences**, mais bien **une amélioration** qui pourra faire progresser la situation des radios existantes tout en favorisant l'arrivée de nouveaux entrants.

Une optimisation qui permettra de gagner environ **600 fréquences** supplémentaires sur le territoire français.



1996/2005 : PRUN' TROUVE SA PLACE DANS LE PAYSAGE RADIOPHONIQUE

1996-1997

Idée de la construction d'une radio universitaire présente chez les étudiants, à l'université et dans des structures para-étudiantes.

1998 : NAISSANCE

Des étudiants de la filière information & communication mettent en place un projet. Pendant une semaine, ils donnent naissance à un véritable événement : une radio émet sur le campus, dans un bus prêté par la SEMITAN, ce « Projet de Radio Universitaire Nantaise », s'appelle **PRUN'**.

1999 : DEVELOPPEMENT DU PROJET

- Janvier : création d'un statut juridique. PRUN' devient association loi 1901
- Mars : PRUN' obtient du CSA une première autorisation d'émettre de 2 mois
- L'association fait l'acquisition de matériel radiophonique indispensable au fonctionnement d'une radio
- Avril-mai : PRUN' émet sur le 87.8FM. Le studio est installé dans le complexe sportif du Petit Port, dans 14m². Ce projet réuni déjà 150 étudiants

1999-2000 : VIRAGE DECISIF

- Nouveau bureau élu : Amandine CIAPPA est présidente
- Obtention d'une autorisation d'émettre de 6 mois (à l'époque, le maximum possible)
- Création de 2 postes emplois jeunes afin de garantir une stabilité au projet
- Installation dans des bureaux de 250m² dans le quartier Madeleine-Champs de Mars
- Constitution d'un solide réseau de partenaires publics
- Investissement important de matériel radiophonique et informatique
- PRUN' émet sur le 96.3FM pendant 6 mois. 150 personnes s'impliquent activement dans le projet.

2000-2001 : PERENISATION DE L'ASSOCIATION

- L'association bénéficie de l'application d'une nouvelle loi et se voit attribuer par le CSA 9 mois d'antenne
- La Ville de Nantes met à la disposition de spacieux locaux en plein centre ville, 1 rue Didiene
- Troisième poste « emploi-jeune » créé afin d'encadrer le projet de site Internet
- Investissement dans du matériel radiophonique de confort et investissement lourd en matériel informatique
- Mise en ligne du www.prun.net avec des outils technologiques importants (webcams, forum de discussion, et surtout possibilité d'écouter la radio en ligne toute l'année).
- PRUN' émet pendant 9 mois sur le 92 FM, le projet réunit toujours 150 personnes.



1996/2005 : PRUN' TROUVE SA PLACE DANS LE PAYSAGE RADIOPHONIQUE (suite)

2002-2003 : NOUVEL OBJECTIF : création d'une deuxième antenne active à Saint-Nazaire.

- L'association se voit attribuer par le CSA deux autorisations : une de 9 mois à Nantes et une de 6 mois à Saint-Nazaire et fait ainsi jurisprudence en étant la seule association à posséder deux fréquences actives.
- Deux nouveaux postes « emploi-jeunes » créés afin d'encadrer la nouvelle antenne.
- La ville de Saint-Nazaire met à la disposition des locaux dans le centre ville de Saint-Nazaire. Cependant, suite à des problèmes techniques et administratifs, l'antenne de PRUN' n'ouvrira que le 1^{er} mai 2002.
- PRUN' fait l'acquisition du matériel radiophonique indispensable au fonctionnement de l'antenne nazairienne.
- PRUN' émet 9 mois sur le 92 FM à Nantes et 2 mois et demi sur le 106.9 FM à Saint-Nazaire. L'équipe compte désormais 200 personnes.

2003-2004 : ASSOCIATION METROPOLITAINE

- Nouveau bureau élu : Laura Céline You succède à Amandine
- PRUN' se voit attribuer deux fréquences de 9 mois pour Nantes et Saint-Nazaire.
- Fréquences identiques : 92 FM à Nantes et 106.9 FM à Saint-Nazaire avec mêmes effectifs : 5 permanents et 200 personnes actives sur les deux villes avec un renouvellement à hauteur de 70%.
- 5^{ème} anniversaire au Lieu Unique : Véritable succès avec plus de 50 Dj's programmés !
- 2^{ème} événement important, la soirée « 1 jour, 1 rue » dont l'objectif est de programmer les Dj's de la radio dans les différents bars de la rue Maréchal Joffre. Plus de 1500 personnes ont répondu présent à ce concept original.

2004-2005 : PERENNISATION DES EMPLOIS JEUNES

- Laura quitte la présidence, Pierre lui succède
- Deux emplois arrivent à terme ; PRUN' n'a plus que 4 postes, dont 3 changent de personnes
- Statuts modifiés, Conseil d'Administration mis en place, composé de membres actifs et d'un représentant des salariés. Le C.A. définit les grandes orientations de l'association.
- PRUN' est récompensée nationalement à Paris et reçoit trois prix décernés par des professionnels, ce qui fait de PRUN' la radio française la plus récompensée de l'année 2005.
- Deux événements marquent la saison à Nantes et Saint-Nazaire : tout d'abord la reconduction de la soirée « 1 jour, 1 rue » transformée en « 1 jour, 1 place » qui attira plus de 4000 personnes à Nantes et la soirée reggae « PRUN' reggae party 3 » à Saint-Nazaire qui attira plus de 800 personnes.



**LES 2 GRILLES PROGRAMMES :
NANTES
SAINT NAZAIRE**